



Campagne de promotion touristique internationale Sites et Cités remarquables de France et Atout France – Année 2

Alors que la France est la première destination touristique mondiale, tous les territoires n'en profitent pas suffisamment faute de promotion numérique adaptée.

Atout France propose de reconduire la campagne de promotion exceptionnelle pendant 1 an aux adhérents de Sites & Cités visant à stimuler la fréquentation touristique française et internationale sur chacun des territoires s'engageant dans la démarche.

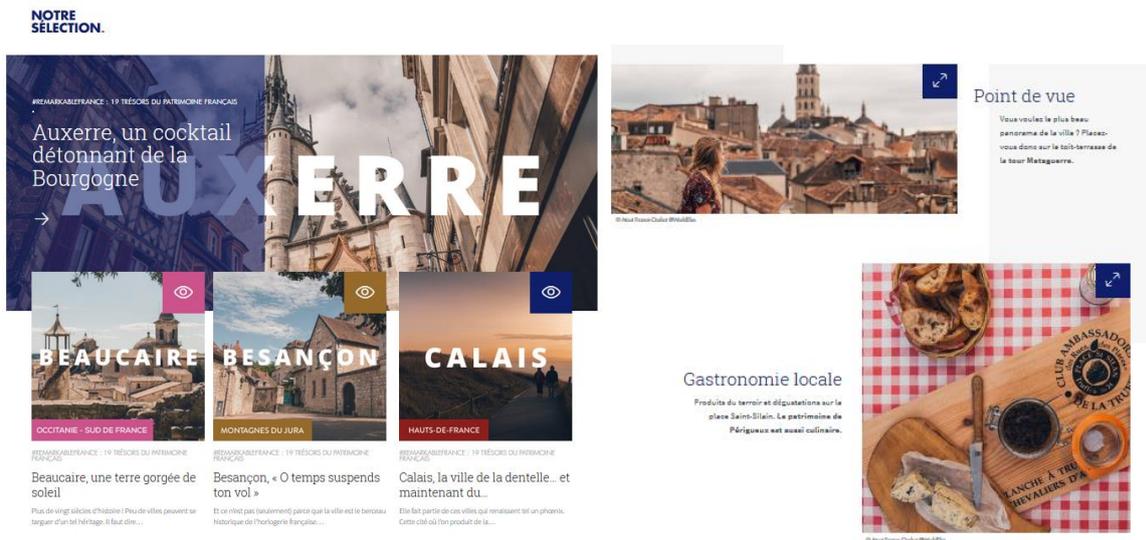
Votre ville sera valorisée par une campagne portée principalement sur les leviers numériques les plus efficaces. Cette offre de promotion est une opportunité de communication à audience élevée à moindre coût grâce à la mutualisation des Sites et Cités remarquables de France et au partenariat de Atout France.

Le niveau d'engagement demandé pour chaque participant (commune, communauté de communes ou commune et communauté de communes) est de 10 000 € TTC pour 1 an, auxquels il convient de provisionner des frais de déplacement (réunions à Paris, participation aux événements en Europe, accueil des producteurs de contenus dans votre territoire...).

Trois marchés sont visés : la France, la Belgique et la Grande Bretagne

Plusieurs actions proposées permettant une valorisation sur-mesure de votre territoire intégrée à une dynamique collective

- **L'élaboration d'une stratégie marketing adaptée** et déclinée selon la maturité touristique, la taille et l'appartenance régionale (itinérance), les possibilités de programmations thématiques, de chacune des communes avec pour socle commun le « slow tourism » et le patrimoine/culture,
- La **création d'une identité digitale** autour de l'offre de chaque territoire et la production des contenus : textes en anglais et en français, photos, vidéos. Ces contenus seront à la disposition des territoires, réutilisables pour leur propre communication et mises en avant sur le site internet de campagne.
- **Le référencement de chaque territoire sur le site internet** dédié à la campagne, sous domaine de France.fr : <https://www.france.fr/fr/campagne/remarkablefrance>



- La présence du territoire au sein d'une campagne de promotion et de médiatisation sur divers médias digitaux : newsletters, guides touristiques, revues en ligne...



- La participation à des actions avec les représentations d'Atout France – « eductour » ou voyages de presse ou voyages d'influenceurs ou salons (marché britannique ou belge) .

Exemples de participation pour les territoires de la campagne 2019/2020 :

- World Travel Market, salon du tourisme à Londres en novembre 2019
- Workshop « Collection France » le 14 janvier 2020 à Bruxelles
- Workshop International Media Marketplace en mars 2020 à Londres

Conditions pratiques de participation :

- Obtenir l'accord de **la commune ou communauté participante d'ici fin avril 2020** afin de lancer les travaux de production rapidement et pouvoir commencer les actions de promotion dès l'automne 2020
- Respecter les critères d'identification (voir document joint).
- Avoir un référent technique touristique capable de faciliter la mise en œuvre des différentes actions marketing envisagées, 25 participants afin d'avoir une taille critique suffisante justifiant l'investissement.

Critères d'identification des Sites & Cités remarquables – Campagne Atout France

Conditions de participation : avoir ou tendre vers ces critères



Degré d'exception

Environnement

Qualité des paysages
Etat de la préservation des paysages

Patrimoine bâti remarquable

Type de route (par ex. vignobles, montagnes)
Qualité du parcours

Originalité du Savoir-faire

Présence d'un art ou artisanat particulier (par ex. broderie, parfumerie)

Spécificité du site

Valeur ajoutée immatérielle (par ex. gastronomie)

Degré d'intensité de l'effet Locomotive > 50'000 visiteurs ou proche de

Distance entre le site à forte intensité et celui à mettre en valeur
Proximité avec un Grand Site de France, PNR, Parc national...
Patrimoine Vivant
Proximité avec d'autres sites labellisés
Proximité avec un 2 ou 3 étoiles Michelin

Labels et Référent

Nombre de labels obtenus par le site
Qualité des labels obtenus par le site
Présence d'un référent motivé



Leviers et notoriété



Infrastructures et acteurs

Accessibilité du lieu

Accès à une gare
Accès aux services de location
Proximité grand itinérance vélo

Animation et vie locale

Nombre d'activités
Diversité des activités
Fréquence des activités et événements
Qualité de la vie de quartier - tranquillité
Présence de zones piétonnes

Hébergements touristiques

Type d'hébergement
Présence d'hébergements de qualité (4 * est un plus)
Densité de l'offre
Qualité des avis
Nombre de langues parlées

Restauration

Type de restauration
Densité et diversité de l'offre (restaurant étoilé est un plus)
Qualité des avis
Nombre de langues parlées

Qualification des acteurs

Présence d'un office de tourisme OT classé 1 ou 2
Nombre de langues disponibles sur le site

DECLARATION D'INTENTION

A nous retourner avant le 29 février 2020
par email reseau@sites-cites.fr ou par courrier

Action de communication avec Atout France – Campagne 2020-21
Promotion/communication multicanale à dominante digitale
Marchés francophones et britanniques

- Nous sommes intéressés pour participer à l'opération de communication**
- Nous serons en mesure de donner une réponse définitive avant fin avril, avec une délibération**

Nom du territoire :

Date :

Contact référent :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

